



Philippe VINCENT
Secrétaire général

**Patiemment,
régulièrement,
et à chaque occasion
qui lui est offerte,
le SNPDEN avance
ses réflexions,
propose
des évolutions,
soumet des pistes
d'amélioration,
amène des
contre-propositions**

Refuser l'échec !

A lors que se profilait déjà les temps qui allaient nous conduire à préparer dans les lycées la mise en place concrète des réformes portées par Jean-Michel Blanquer en vue de la rentrée 2019, certaines organisations syndicales enseignantes (curieux attelage tout de même que celui formé par le SNES et le SNALC réunis ici !) déposaient un préavis de grève pour le premier jour du baccalauréat.

Outre les arguments pour le moins byzantins utilisés (« On appelle à une grève de la surveillance mais pas des épreuves ») qui démontrent certes une belle capacité à la contorsion sémantique mais peinent pour le moins à convaincre, on peut légitimement s'interroger sur le moyen utilisé pour « envoyer un signal » au ministre.

On peut avancer, sans trop craindre d'être démenti par les faits, que si les projets de réforme du ministre avaient été à ce point insupportables, d'autres formes d'action lancées tout au long de cette année scolaire auraient pu mobiliser de manière conséquente dans les rangs des enseignants, voire des élèves et des parents, et faire ainsi la démonstration que, très majoritairement, professionnels et usagers refusaient ces évolutions de notre système éducatif. Force est de constater que ce raz de marée contestataire n'a pas eu lieu, et qu'au final, même si c'est parfois en traînant les pieds ou en doutant in petto des effets positifs escomptés, une majorité « silencieuse » d'enseignants accepte, de fait, les transformations annoncées de notre système éducatif secondaire et demandera donc à voir !

Cette situation n'est pas sans inquiéter sur les choix permanents de contestation faits par certains : on peut bien entendre et même comprendre que des organisations de personnels de l'Éducation nationale ne soient pas en accord avec les projets portés par un ministre. Mais quand elles n'arrivent pas à mobiliser une profession, quel que

soit le moyen utilisé pour concrétiser leur refus, et font, de mouvements en initiatives diverses, la preuve de leur inefficacité réelle, elles ne rendent aucun service au syndicalisme dans son ensemble. Pire même, elles contribuent de fait à l'affaiblir encore un peu plus et donc à le délégitimer aux yeux de tous : le syndicalisme français a-t-il vraiment besoin de ces coups de pied de l'âne à répétition, lui qui se porte déjà bien pâle !

Le SNPDEN fait quant à lui d'autres choix, en ne pariant pas sur l'échec par principe. Patiemment, régulièrement, et à chaque occasion qui lui est offerte, il avance ses réflexions, il propose des évolutions, il soumet des pistes d'amélioration, il amène des contre-propositions. Et au besoin, il sait taper sur la table lorsqu'il a le sentiment que ce qui est proposé est soit contraire à ses valeurs et à ses mandats, soit potentiellement source de régression !

Ainsi, sur les réformes en cours, nous avons toujours porté les mêmes mandats en demandant, pour les lycées professionnels, technologiques et généraux, plus de cohérence, plus de continuité, plus de souplesse, plus de simplicité, plus de visibilité, plus d'autonomie, pour au final moins de lourdeurs administratives au service d'EPLÉ plus performants et une meilleure réussite des élèves.

C'est ainsi que les personnels de direction s'engagent car ils savent bien, au vu des faiblesses connues car anciennes de notre système, que miser sur la faillite des projets

en cours ce serait accroître au final les risques d'échec pour nos élèves ! Ceux-ci sont déjà assez conséquents pour que nous n'allions pas en rajouter encore en multipliant pièges et chausse-trapes sur les voies de la réforme.

En revanche, si d'évidence et au terme du process en cours, les résultats positifs escomptés ne sont pas rapidement au rendez-vous ou si les conditions qui nous sont faites, à l'occasion de leur mise en route, ne sont pas satisfaisantes pour les collègues, nous saurons le dire avec force et obtenir les révisions nécessaires. De ce point de vue, il est incontestable que la capacité que nous aurons ou pas, au vu des éléments de contexte et de contraintes rassemblés, à réussir techniquement la prochaine rentrée (et sans que les équipes de direction, et en particulier les adjoints de lycées, y sacrifient leur été !) sera éclairante sur la faisabilité concrète des dispositifs prévus. Et ce bilan, nous le ferons, en toute impartialité et sans a priori, très tôt en septembre avec nos cadres académiques.

Refuser l'échec aussi en ce qui concerne les évolutions à venir du paritarisme et surtout du nôtre ! Même s'il est trop tôt, suite aux récents votes divergents de l'Assemblée nationale et du Sénat, pour dire ce qui sortira de la Commission mixte paritaire, prévue mi-juin, en terme final de contenu pour le projet de loi de « transformation de la fonction publique », il y a fort à parier que ce qui est proposé pour vider les CAP de leurs compétences en matière de promotion et de mobilité ne soit pas remis en cause.

Compte tenu des risques connus, nous participons, et c'est une première depuis longtemps, mais nécessité faisant loi, avec ID-FO et le SGEN-CFDT, à une initiative commune pour tenter d'infléchir, sur ce point particulier, la position et du gouvernement et des parlementaires. Si la raison ne l'emportait pas et si nous n'arrivions pas à persuader les uns et les autres que le paritarisme tel qu'il est pratiqué par les organisations syndicales représentatives de personnels de direction n'a rien à voir avec la caricature qui est souvent faite du fonctionnement des CAP dans notre ministère, alors nous ne nous résoudrions pas à l'échec.

Nous mettrions alors tout en œuvre, sous des formes nouvelles qu'il faudrait bien négocier et faire aboutir dans des textes réglementaires, pour faire en sorte que les personnels de direction continuent bien à être accompagnés, représentés et défendus pour ce qui concerne les actes de gestion relatifs à leurs carrières. Au niveau national comme au niveau académique, nos commissaires paritaires, fort du soutien très majoritaire de la profession, ont toujours fait la preuve de leur capacité à soutenir au mieux les dossiers des collègues. Et puisque, à tous les échelons de notre administration, on nous reconnaît et cette capacité et cette expertise utiles, il faudra bien que notre ministère, dans un cadre législatif nouveau,

trouve les moyens qui nous permettront de défendre au mieux les intérêts professionnels de tous les collègues qui nous font confiance.

Refuser l'échec enfin pour ce qui concerne les améliorations souhaitées de nos rémunérations. Nous avons fait rouvrir un agenda social avec le service de l'encadrement et la DGRH du MEN, nous avons fait valoir nos demandes, nous avons dit clairement ce que nous attendions en retour.

Les dossiers sont aujourd'hui ouverts et les premiers rendez-vous ont été honorés. Mais, et c'est compréhensible du point de vue de la centrale, ce sont les thèmes les plus sujets à faire consensus qui ont été jusqu'à présent abordés et traités. Nous avons bien entendu examiné les propositions qui nous étaient faites et avons fait connaître nos propositions d'amendements.

Mais, à ce jour, les points essentiels que sont les avancées indemnitaires possibles et la question, pour nous centrale, de la hausse absolument nécessaire et conséquente du ratio de promotions à la hors classe, ne sont toujours pas sur la table. Nous avons donc fait savoir très directement au cabinet du ministre puis au ministre lui-même que le calendrier des échanges devait s'accélérer dans des délais brefs. Au-delà des contingences budgétaires, bien identifiées, et sans doute des tentatives de freinages attendues du côté de Bercy, c'est, de notre point de vue, surtout la volonté politique de notre ministre de concrétiser l'importance qu'il accorde à notre profession et à la hauteur de l'engagement des personnels de direction (qu'il se plaie à mettre très régulièrement en avant) qui fera la différence entre succès et échec !

On le voit donc bien, l'actualité est chargée tant pour les personnels de direction que pour leur principal syndicat ! Nous aurons individuellement et collectivement, sur le plan professionnel comme sur le plan syndical, à faire une nouvelle fois la preuve de notre capacité à surmonter les obstacles, à dépasser les difficultés et à dénouer bien des situations complexes, en prenant bien soin de ne pas y laisser trop de forces !

Ce sera ainsi tout à l'honneur de notre profession que de démentir ce proverbe chinois qui dit que « l'échec est la mère du succès » : évitons donc la première phase pour passer directement à la seconde. Notre système éducatif, nous-mêmes et toutes celles et ceux dont nous avons la responsabilité dans nos établissements ne s'en porteront que mieux. Et ainsi donner corps au mieux à cette autre citation, de François Mitterrand celle-là (un expert en matière de dépassement de l'échec !) : « la pire erreur n'est pas dans l'échec mais dans l'incapacité de dominer l'échec ».

Excellent été à toutes et tous et profitez pleinement de vacances très largement méritées. □

**Nous avons fait
rouvrir un agenda
social :
nous avons
fait valoir nos
demandes,
nous avons
dit clairement
ce que nous
attendions
en retour**

**« L'échec
est la mère
du succès » :
évitons donc
la première phase
pour passer
directement
à la seconde**